

Conseils relatifs aux perspectives et au retour CRS

Programme Détention: pour des personnes en détention en vue d'expulsion et purgeant une peine de détention

Selon un sondage de la CRS réalisé en 2016, près de 70 % de tous les collaborateurs interrogés travaillant dans les centres de détention du canton de Berne considèrent que les conseils de la CRS ont un effet positif pour les détenus.

- Ils constatent qu'après des conseils de la CRS relatifs aux perspectives et au retour, les détenus
- comprennent mieux leur situation,
 - ont le sentiment que leurs préoccupations sont prises au sérieux,
 - sont mieux informés et, de ce fait, les collaborateurs des centres de détention sont déchargés,
 - reconnaissent des chances et perspectives.

Croix-Rouge suisse
Canton de Berne
Programme Détention
Conseils relatifs aux perspectives et au retour CRS
Case postale 791
Bernstrasse 162
3052 Zollikofen
Téléphone 031 919 09 06
Fax 031 919 09 99
detention@srk-bern.ch

Informations complémentaires
www.crs-berne.ch/detention



2017-01_0.1f

Toutes les images dans cette brochure sont reconstituées.



Les conseils de la CRS relatifs aux perspectives et au retour aident les personnes en détention en vue d'expulsion et purgeant une peine de détention à mieux comprendre leur situation et à élaborer une perspective possible dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers. Les personnes détenues sont prises au sérieux dans leurs droits et dans leur dignité et préparées à la vie après le retour.

«Nous pouvons canaliser de fortes émotions et proposons autant que possible notre soutien.»

Conseillère de la CRS, CRS Canton de Berne



Contribution au respect de la dignité humaine

Grâce aux conseils relatifs aux perspectives et au retour, la CRS contribue au respect de la dignité humaine. Les principes fondamentaux de la Croix-Rouge, l'humanité, l'impartialité et la neutralité, sont préservés en tout temps.

Humanité: Les personnes conseillées sont toujours au centre de nos préoccupations. Elles sont assistées tout au long de la recherche de la solution.

Impartialité: Les conseils sont fournis de manière impartiale et sans préjuger des résultats. Ils sont mis à disposition de toutes les personnes détenues.

Neutralité: Les entretiens sont confidentiels et neutres sur le plan politique, religieux et idéologique.

Groupe cible

La prestation de service est destinée aux demandeurs d'asile et aux migrants sans autorisation de séjour, qui sont en détention en vue d'expulsion ou purgent une peine de détention et qui doivent quitter la Suisse.

Définition des objectifs

Les détenus reçoivent un aperçu de leur situation actuelle. Ils peuvent ainsi mieux évaluer la situation factuelle en Suisse. En outre, ils connaissent leurs droits et obligations et entament la réflexion sur leur avenir après le retour. La communication entre les personnes détenues et les autorités est facilitée et la compréhension mutuelle est favorisée.

Prestation

Les conseils de la CRS relatifs aux perspectives et au retour ont été conçus par la Croix-Rouge suisse après les renforcements des mesures coercitives dans la loi sur les étrangers (LEtr). Depuis 2008, cette prestation est proposée aux personnes détenues dans le canton de Berne. Dans le cadre de cette offre, le public visé est conseillé et informé de manière professionnelle et neutre. La procédure concrète est personnalisée et axée sur la situation. L'offre comprend:

Évaluation de la situation

- Encouragement pour examiner la situation actuelle en Suisse.
- Transmission d'informations générales concernant le statut de séjour, la détention en vue d'expulsion, la procédure de renvoi, les droits et les obligations.
- Obtention d'informations reliées au cas auprès des autorités correspondantes.

Bilan de perspectives

- Encouragement pour examiner la situation dans le pays d'origine ou dans un pays tiers.
- Aborder les circonstances qui attendent la personne détenue dans son pays d'origine ou dans un pays tiers par rapport à la famille, à l'intégration sociale, aux possibilités d'emploi et à l'hébergement.

Préparation du retour

- Assistance de la personne détenue lors de l'organisation de documents de voyage.
- Acquisition d'informations spécifiques concernant les possibilités de traitement médical et la gestion du quotidien (coût de la vie, possibilités de logement, etc.) dans le pays d'origine ou dans un pays tiers.
- Clarifications dans le pays d'origine ou dans un pays tiers et mise en réseau, si possible, avec les services d'accueil.
- En fonction de la situation, versement d'argent de voyage et/ou placement dans un projet de réintégration.

Équipe de conseil de la CRS

Les conseillères et conseillers sont des spécialistes jouissant d'une longue expérience dans l'accompagnement de migrants en détention en vue d'expulsion et purgeant une peine de détention. Ils travaillent en réseau et se mettent régulièrement en contact avec des autorités et des organisations partenaires.

Langues

Les consultations se déroulent en allemand, en français ou en anglais. Les interprètes interviennent si nécessaire.

Inscription

Une prise de contact peut se faire par fax, par téléphone, par courrier électronique ou postal. Les personnes détenues peuvent s'inscrire elles-mêmes à l'aide du formulaire d'inscription ou par l'intermédiaire du centre de détention.

«Merci beaucoup pour ce soutien pour moi et ma famille.»

Grâce à un projet de réintégration, A. M. vit et travaille aujourd'hui dans son pays d'origine, en Gambie.

Lieux

Les conseils relatifs aux perspectives et au retour CRS sont proposés dans les centres de détention du canton de Berne.

Schweizerisches Rotes Kreuz
Croix-Rouge suisse
Kanton Bern - Canton de Berne

